



Contemplation, formation et Eurovision

23.05.2014, Episode 120

L'avis de Marie

Bonjour, bienvenue sur mon podcast « L'avis de Marie ». Aujourd'hui, nous sommes le 23 mai 2014 et je vous emmène au bord de la rivière, pour une petite pause. Ensuite je vous raconterai ce qu'on apprend dans les formations pour devenir restaurateur et enfin un petit mot sur l'Eurovision.

Je prends ma table, une chaise et mon ordinateur portable, et je me pose là, à l'ombre des arbres qui bordent la rivière. Le ciel est bleu et de-ci, de-là de gros nuages blancs, très hauts dans le ciel bleu. C'est un ciel pur, un ciel qui me rappelle le ciel de bord de mer. L'herbe a poussé, elle commence à être trop haute, du moins trop haute pour les chats qui viennent vers moi. Je ne vois que leurs petites queues qui dépassent de l'herbe. L'herbe semble valser au grès du vent. J'ai envie de flotter au dessus d'elle pour qu'elle me caresse. Vert foncé sous les arbres, elle devient presque fluorescente sous le soleil. A croire qu'elle est trop pleine de chlorophylle. Tellement verte qu'on dirait une photo dont on a renforcé les couleurs sur Photoshop. A l'ombre [1], les feuilles des arbres jouent aux ombres chinoises avec le soleil, le vent les fait bouger doucement. On dirait une lente danse de printemps. Je respire profondément et accueille la caresse du vent. Je sens l'herbe, les plantes dont j'ignore le nom, les fleurs qui timidement s'épanouissent sous le soleil printanier. Un bouquet d'odeur émerveille mon odorat. Rien, je n'ai rien envie d'écrire, j'ai juste envie de rester assise là. Des oiseaux chantent autour de moi. Qu'ils ont de la chance, les arbres sont leur maison, le ciel leur toit. Le vent, leur ami propage [2] leur chant. Je ne saurais dire d'où vient leur musique. De devant ? De derrière ? De la gauche ? De la droite ? Rien, je n'ai rien envie d'écrire, juste être assise là, à écouter le clapotis [3] de l'eau qui coule à côté de moi. Ce sont les petits cailloux qui jouent avec l'eau et rythment par endroit le bruit de l'eau qui coule. Juste à mes pieds, l'eau semble être un lit clair et paisible. Je suis assise là et regarde autour de moi, c'est joli. Je n'ai envie d'être nulle part ailleurs [4] qu'ici au bord de la rivière.



De quoi pourrais-je bien vous parler ? J'ai juste envie de profiter de ce moment paisible, loin du bruit des Hommes.

Cela fait longtemps maintenant qu'on se connaît. Je vous ai raconté plusieurs fois mon histoire de restaurant. Un restaurant que mon arrière-grand-mère avait acheté en 1899. Après maintes péripéties [5] que je vous raconterai peut-être un jour, j'ai décidé de retenter [6] l'aventure. Une partie de moi a envie de faire revivre ce lieu, une autre partie se demande juste quand je vais pouvoir le faire. Pour pouvoir rouvrir le restaurant, il me fallait suivre une formation pour obtenir l'autorisation d'exploitation. Une formation qui coûte la bagatelle de [7] 700 euros. Une formation qui suite à cela, me donnerait le droit d'exploiter, donc d'ouvrir un établissement public. Trois jours – c'est la durée de cette formalité – trois jours durant à réfléchir sur les responsabilités de cette fonction. Bon je suis de mauvaise foi, on y apprend beaucoup, on prend surtout connaissance des lois qui existent. On se rend surtout compte de la lutte de l'Etat contre l'alcoolisme. Saviez-vous par exemple qu'il faut, dans un lieu où l'on sert de l'alcool, exposer 5 différentes sortes de boisson non alcoolisée. Moi j'en exposais bien 5, mais j'y avais mis de la bière.

Quand on est commerçant, restaurateur ou patron de bar, on doit protéger les gens d'eux-mêmes ; ne pas les autoriser à fumer, leur interdire l'ivresse [8]. Alors un premier petit point concernant l'alcool. Evidemment cela semble logique que je ne vais pas servir un dixième pastis à un client qui ne tient plus debout. Mais je n'ai même pas le droit de lui servir un café. Alors moi je veux bien qu'on m'explique. J'habite un lieu isolé. Pour rentrer chez lui, le client devra de toute façon prendre sa voiture.

Alors admettons qu'un client, visiblement bien éméché [9] et dont le comportement prouve qu'il a largement dépassé les 0.5 grammes d'alcool autorisés, s'arrêtaient devant mon restaurant. Que devrais-je faire ? Lui refuser l'entrée ? Ne pas même lui offrir un

café qui lui rendrait les idées plus claires ? Non ! Non car si ce type faisait un accident en sortant de mon établissement, j'en serais tenue pour responsable. Oui, mais si je ne le laissais pas entrer, il reprendrait tout de même sa voiture et le risque d'accident serait plus grand encore. Aux yeux de la loi, je ne serais pas tenue pour responsable, mais enfin ma conscience me ferait des reproches ! De plus toutes ces lois, faites pour lutter contre l'alcoolisme sont valables même si les portes de votre établissement sont fermées à clés. A la fin de service, les derniers clients partis, restent ceux qui sont des habitués, des amis presque. Vous fermez les portes, servez de l'alcool et permettez aux gens de fumer ? Non, vous êtes hors la loi ! Un restaurateur qui après la fermeture est resté dans la salle avec ses clients pour suivre un match de foot devant quelques bières et des cigarettes a été verbalisé [10]. Oui, oui car même s'il était dans son établissement, et même si celui-ci était fermé, c'est d'abord un lieu public. En entendant tout cela, j'ai pensé à toutes les fêtes que j'avais faites dans la salle de mon restaurant, aux anniversaires de mes nièces que j'avais autorisés. Cigarettes, alcool, et sans doute même à des mineurs. Oh mon dieu, j'ai frôlé [11] la prison. Enfin, tout cela pour dire, que restaurateur, c'est un métier à risque !

Avez-vous regardé le concours de l'Eurovision de la chanson ? Cet événement annuel organisé par l'Union européenne de radio-télévision ? Cet événement réunit les membres de l'Union dans une compétition musicale diffusée en direct par tous les pays participants.

Ce concours, qu'on appelle Eurovision a été inventé par le directeur générale de la télévision suisse Marcel Bezençon qui s'est inspiré du modèle du Festival de San Remo, un festival de chansons italiennes. La première fois que ce concours a eu lieu, c'était en 1956, à Lugano, en Suisse. 7 pays y avaient alors participé, 59 ans plus tard, ce sont 36 pays qui y ont participé. L'Irlande est le pays qui a remporté le plus de victoires, 7 en tout. La France est en deuxième position, ex aequo avec le Royaume-Uni, le Luxembourg et la Suède avec 5 victoires. 5 victoires, c'est bien, mais je vais être modeste, car la dernière fois que la France a remporté l'Eurovision c'était en 1977 ! Je m'en souviens, car à l'école nous avons appris la chanson. « Comme un enfant aux yeux de lumière / qui voit passer au loin les oiseaux/ Comme l'oiseau bleu survolant la terre / vois comme le monde, le monde est beau ». « L'oiseau et l'enfant » de Marie Myriam. Et ce n'est pas cette année encore avec nos deux malheureux points, que nous pouvions espérer gagner. Je vous avoue, je n'ai pas regardé, je ne savais même pas que le concours avait eu lieu. C'est le lendemain que j'ai entendu les résultats. La France avait été représentée par le groupe Twintwin. Jamais entendu parlé ! Le titre de leur chanson : « Je veux porter une moustache » ! Non mais avec un titre pareil, on espérait quoi ? 2 points ! C'est le score le plus bas jamais atteint !

Le grand gagnant, ou plutôt la grande gagnante c'est Mademoiselle saucisse, pardon Conchita Wurst, le travestie qui a représenté l'Autriche. Sa participation avait provoqué des réactions de haine [12], mais la diva en somptueuse robe dorée et à barbe a ému les téléspectateurs et a remporté le plus haut score jamais atteint, 290 points ! L'Eurovision de 2014, nous a appris trois choses, le kitsch est à l'honneur, la tolérance aussi et la barbe c'est mieux que la moustache !

Voilà, c'est terminé. Je vous retrouve dans deux semaines sur www.podclub.ch . Nous parlerons d'actualité et je vous raconterai mon expérience de comédienne. En attendant de nous retrouver, prenez soin de vous. A bientôt

Glossar: L'avis de Marie

[1] **l(a) ombre**: zone sombre due à l'absence de lumière

[2] **propager**: diffuser

[3] **le clapotis**: le bruit de l'eau

[4] **nulle part ailleurs**: un autre lieu que là où on se trouve

[5] **la péripétie**: l'aventure

[6] **retenter**: essayer une nouvelle fois

[7] **la bagatelle de**: somme de peu d'importance, c'est bien sûr ironique

[8] **l(a) ivresse**: Etat dans lequel on est quand on boit beaucoup d'alcool

[9] **éméché**: ivre, en état d'ivresse, alcoolisé

[10] **être verbalisé**: recevoir une amende, un procès verbal, une sanction pénale sous forme d'argent

[11] **frôler**: passer près de

[12] **haïr**: le contraire d'aimer